

# Définir la stratégie de communication numérique de votre commune

1 jours 7,00 heures

Programme de formation

## Public visé

L'ensemble des élu.e.s

## Points forts

Répondre efficacement aux citoyens suppose une organisation claire entre élus et agents. L'enjeu est de structurer une stratégie partagée pour assurer une communication cohérente sur internet et les réseaux sociaux.

## Pré-requis

Pas de pré-requis

## Objectifs pédagogiques

A l'issue de la formation l'élu.e sera en capacité de :

- Définir et mettre en œuvre une stratégie éditoriale numérique (internet et réseaux sociaux) en lien avec les autres supports de communication
- Comprendre les enjeux de la communication numérique de la commune
- Appréhender la communication numérique en maîtrisant l'image de la commune et les retombées (avis/questions..)
- Mettre en place une veille sur la communication numérique

## Description / Contenu

Atelier rédaction d'une stratégie de communication numérique de mairie

- Ligne éditoriale

- Cadre éditorial

- Planning éditorial

Comment modérer les avis et les commentaires sur les réseaux sociaux

Cadre légal - RGPD - droit à l'image

Être à l'écoute des besoins de la population

Anticiper une situation de crise (badbuzz)

Manager l'équipe de communication numérique (élu.e.s/agents)

Retombées médiatiques

Comprendre les statistiques de votre site internet et des réseaux sociaux

Réfléchir à l'évolution du site internet de la commune (les bonnes questions à se poser ?)

Réfléchir à s'ouvrir à de nouveaux réseaux sociaux

Vers une appli mobile pour votre commune (critères de choix)

Comment impliquer les associations et citoyen.nes dans la communication locale ?

## Informations sur l'admission

Selon le type de formation : Pour les formations sur calendrier vous





pouvez vous inscrire en vous connectant au site ou en remplissant le bulletin d'inscription à télécharger en cliquant ici au plus tard 11 jours avant la date de la formation.

Pour organiser la formation sur votre territoire contactez-nous directement.

Vous pouvez retrouver les tarifs et les modalités de prise en charge de nos formations sur le site <https://www.formationdeselus.bzh/infospratiques/nos-tarifs-de-formation>

Contact : par téléphone au 02 99 41 50 07 par mail à [info@aric.asso.fr](mailto:info@aric.asso.fr) ou par courrier à ARIC 13 Place des Marelles - BP 27305 35573 CHANTEPIE CEDEX

## Modalités pédagogiques

Exposés. Etudes de cas. Jeux pédagogiques. Partage d'expériences.

## Moyens et supports pédagogiques

Un support de formation sera fourni à chaque participant, il contient le déroulé de la formation avec la progression de la journée, les différentes séquences et contenus pédagogiques ainsi que les ressources (bibliographie, sitographie...).

## Modalités d'évaluation et de suivi

Des bilans collectifs sont effectués lors de la formation afin de mesurer les écarts potentiels entre les objectifs de départ et le déroulement effectif de la formation ainsi que l'acquisition et le transfert de connaissances. Ces bilans se matérialisent sous forme de tours de table de questions aux participants. A l'issue de la formation, des questionnaires d'évaluation sont distribués aux participants et au formateur. Ils sont complétés sur place. Un questionnaire à froid est envoyé quelques mois après la formation. Ces évaluations permettent de recueillir, à court et moyen terme, des données quantitatives et qualitatives sur la réalisation de la formation, l'atteinte des objectifs et les futurs besoins en formation. Elles sont traitées par l'Aric.

## Informations sur l'accessibilité

Afin d'organiser votre participation dans les meilleures conditions et de nous assurer que les moyens de la formation seront adaptés à vos besoins, vous pouvez contacter la référente handicap par mail ou par téléphone : [a.berger@aric.asso.fr](mailto:a.berger@aric.asso.fr) 02 99 41 50 07

Les salles dans lesquelles se déroulent les formations satisfont aux critères de certification d'établissements recevant du public. L'ARIC vérifie leur adéquation avec le déroulement pédagogique de la formation, le nombre de participants et leur situation géographique.

Chaque session est encadrée par un formateur ou une formatrice qui est garant de la bonne tenue de la formation (horaires, présence des participants, transmission des savoirs). Le nombre de participants est compris entre 10 et 20 personnes par session.

## Profil du formateur

### **LE MER Yvonig**

*Formateur indépendant, spécialiste des usages professionnels d'internet et des réseaux sociaux, de la veille et des usages collaboratifs du Web. Yvonig Le Mer a été pendant 10 ans animateur de réseaux sociaux et professionnels dans différentes structures. Il est titulaire d'un DESS Marketing, communication et culture. Aujourd'hui, il accompagne les élu.e.s des communes et des intercommunalités afin de mieux connaître et communiquer sur les réseaux sociaux. Il leur propose d'en faire un véritable outil d'échanges et de co-construction citoyenne, sans tabous mais avec des garde-fous.*

ARIC 13 place des Marelles BP27305, 35573 CHANTEPIE Cedex Tél. 02 99 41 50 07

E-mail : [info@aric.asso.fr](mailto:info@aric.asso.fr) - site internet : <https://www.aric.asso.fr/> SIRET : 77775059700042

Agrément du Ministère de la Cohésion des territoires et des Relations avec les collectivités territoriales pour la formation des élus locaux  
Déclaration d'activité formation 53351107935 enregistrée auprès du préfet Bretagne ce numéro ne vaut pas agrément de l'État